

LA VILLE DE PARIS **RECRUTE**

# 38

## électrotechnicien·nes

**Inscription au concours du 2 au 27 mars 2020**

Principalement au sein de la direction des constructions publiques et de l'architecture (DCPA) qui est en charge de l'entretien et l'exploitation technique de 3600 bâtiments municipaux (crèches, écoles, bibliothèques, mairie d'arrondissement, équipements culturels), vous assurez des interventions de dépannages, de réparations, de maintenances préventives et de créations de petites installations électriques.

### Activités principales :

- Interventions sur pannes électriques ;
- Maintenance des installations et des éclairages : préventives et curatives ;
- Contrôle réglementaire : vérification et levée des non conformités (BAES, préparation aux visites de commission de sécurité).

La Ville de Paris vous assure un parcours de formation et d'adaptation à l'emploi et vous offre également la possibilité au bout de quelques années de progresser dans votre carrière via des formations continues et des préparations à concours.



**PROFIL**

- Maîtrise technique en électricité
- Connaissance des normes en vigueur et des réglementations
- Lecture de plan et de schéma électrique
- Maîtrise des termes techniques et des matériels liés à la profession
- Connaissances des règles et consignes en hygiène et sécurité
- Diplôme de niveau CAP - BEP ou expérience professionnelle équivalente ou ancienneté dans la fonction publique (pour les détails consulter la brochure du concours)



**Renseignements  
& inscriptions**

[www.paris.fr/recrutement](http://www.paris.fr/recrutement)

**Ville de Paris**  
**DRH / Bureau du recrutement**  
**2 rue de Lobau - 75004 Paris**

Épreuves à partir du 11 mai 2020